

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 26 FÉVRIER 2025

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020, visée en Préfecture le 03.06.2020;
- Considérant que la Ville de Gap souhaite modifier le trottoir et la clôture rue du Stade;
- Considérant que des financements peuvent être sollicités pour ce type d'opération auprès du Département au titre des enveloppes cantonales 2025;

DECIDONS

Article 1 : Objet

L'opération a pour objectifs :

le remplacement de la clôture du stade de foot, la clôture en place étant vieillissante, pour dégager la vue et améliorer l'esthétique de l'entrée de ville ;
l'élargissement du trottoir afin de faciliter la circulation des piétons sur cet axe particulièrement fréquenté en raison de la présence de clubs de foot ainsi que d'une école.

Article 2 : Coût

Le coût total du projet est de 85 833.33€ HT

Article 3 : Financement

Afin de réaliser cette opération, des financements sont sollicités auprès du Département des Hautes-Alpes, selon le plan de financement qui se décline ainsi :

	Montant HT	Taux
DEPARTEMENT enveloppes cantonales	43 524 €	50,71 %
AUTOFINANCEMENT	42 309,33 €	49,29 %
TOTAL	85 833,33 €	100 %

Article 4 : Modalités

La Commune de Gap s'engage à respecter les modalités d'attribution fixées par les règlements administratifs et financiers du Département.

Article 5 : Exécution

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général des Services Techniques sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 26 FÉVRIER 2025



Transmis en Préfecture le : 7/03/2025
Publié ou notifié le : 7/03/2025

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2025_02_102
Objet :	Réfection Rue du Stade
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-06 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.3 - Voirie
Identifiant unique :	005-210500617-20250306-D2025_02_102-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	848 o
Nom métier : 005-210500617-20250306-D2025_02_102-AI-1-1_0.xml		
Document principal (Acte individuel)	application/pdf	50.8 Ko
Nom original : D_16163.pdf		
Nom métier :		
99_AI-005-210500617-20250306-D2025_02_102-AI-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	7 mars 2025 à 08h07min52s	Dépôt initial
En attente de transmission	7 mars 2025 à 08h07min52s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 mars 2025 à 08h29min27s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 mars 2025 à 08h29min38s	Reçu par le MI le 2025-03-07